

DÉPARTEMENT  
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT  
DE  
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE  
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du : Vendredi 15 décembre 2023

**CONVOCACTION**

Date : 8 décembre 2023

Affichée le : 8 décembre 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 33

Pouvoirs : 5

Absent : 0

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**Affichée et mise en ligne le :  
22 décembre 2023**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR  
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quinze décembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

**Etaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. François RAMPON – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

**Absents représentés**

M. Bruno DION ..... Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN

M. François DELAIS ..... Pouvoir à Mme Julita SALBERT

M. Thierry MALHERBE ..... Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Mme Gaëlle DEMARS ..... Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME

Mme Cécile PIGNOL..... Pouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET

**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-12-17

### **OBJET : ACQUISITION D'UN PARKING SIS RUE MELLET POUR RÉTROCESSION DANS LE DOMAINE PUBLIC.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le plan de division du cabinet BRIER-DEUTSCH.

Vu le rapport d'Inspection télévisée de la société COREDIA en date du 23 septembre 2021.

Vu les plans de recollement réseaux réalisés le 9 décembre 2021 par la société DE KONINCK TP.

Vu l'avis favorable du SIAPIA pour la rétrocession du parking en date du 28 juin 2023.

Considérant que la Ville de L'Isle-Adam souhaite acquérir auprès de la SCCV DE CONTI un parking de 19 places sis 1 A rue Mellet et cadastré AS 222 et AS 224 (terrain B sur le plan annexé), pour une contenance de 647 m<sup>2</sup>.

Considérant que l'acquisition de cette parcelle intervient suite à la réalisation d'un programme immobilier de 30 logements composé d'un collectif, de bâtiments existants réhabilités et d'une salle des ventes.

Considérant que cette acquisition prévue lors du montage de l'opération, a pour objectif d'assurer un stationnement public à proximité de cette nouvelle résidence.

Considérant qu'elle ne peut être ainsi effectuée qu'à l'euro symbolique.

Après avis de la Commission des Finances en date du 5 décembre 2023.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'acquisition par la ville des parcelles AS 222 et AS 224 affectées à un parking de 19 places à l'euro symbolique.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la transaction.
- **charge** notre notaire de rédiger tous les actes à venir.

Pour extrait certifié conforme,

  
Le Maire,  
**Sébastien PONIATOWSKI**

Le secrétaire de séance

  
**Julita SALBERT**